

Une répression accrue en Turquie

Les standards en matière de démocratie et de droits de l'Homme n'ont jamais été totalement respectés, au cours de l'histoire de la Turquie. Depuis juillet 2015 le pays voit se multiplier, de manière progressive et inquiétante, les violations de droits fondamentaux.*

Osman ISCI, membre du comité exécutif de l'Association des droits de l'Homme (IHD)

Trois événements ont conduit la Turquie, depuis l'été 2015, à un cercle vicieux de la violence qui s'est traduit par de graves remises en cause des droits de l'Homme dans le pays : un attentat à la bombe par l'Etat islamique, le 20 juillet, qui tua trente-trois jeunes à Suruc, dans la province de Sanliurfa (une province au sud-est, proche de la Syrie) ; le meurtre, le 22 juillet, de deux policiers par des auteurs inconnus, à Ceylanpinar, dans la même province ; enfin, le 24 juillet, des raids aériens des forces armées turques contre des camps du PKK dans le nord de l'Irak, accompagnés du blocage de plus de cent sites Internet et des dizaines d'arrestations dans tout le pays.

A la fin de ce même mois de juillet 2015, c'est tout le sud-est du pays, région est à majorité kurde, qui connaît une explosion de violences. Les autorités instaureront un couvre-feu dans plusieurs districts de la région. Ces couvre-feu ont eu un impact dramatique pour un million six cent mille personnes ; cinq cent mille d'entre elles sont devenues des «IDP» («internally displaced persons»), des «déplacées internes». «Les universitaires pour la paix» (Academics for peace), mouve-

* Texte traduit de l'anglais par G. Aschieri, rédacteur en chef d'*H&L*.

ment initié par des enseignants-chercheurs de diverses universités turques, lança une Pétition pour la paix le 11 janvier 2016 qui condamne, d'une part, les violations des droits de l'Homme, et, de l'autre, demande des comptes.

Un durcissement du régime politique turc

Deux dates sont très importantes, dans cette période, pour comprendre les évolutions substantielles qui sont intervenues dans

la conduite du pays. La première est le 20 mai 2016, avec la levée de l'immunité des membres du Parlement. Ceci eut pour résultat l'arrestation de treize parlementaires du HDP (le Parti démocratique du peuple), parmi lesquels ses deux coprésidents, monsieur Selahattin Demirtas et madame Figen Yuksekdag. La seconde est le 8 juin 2016, avec une immunité accordée aux membres des forces de sécurité qui se sont joints aux opérations dans la

Défendre les droits humains, sans exception

Insan Hakları Derneği / Association des droits de l'Homme (IHD) est une ONG composée de bénévoles, fondée en 1986 et comptant environ dix mille membres. Elle est la plus ancienne et la plus grande organisation de défense des droits humains en Turquie. L'IHD a quatre activités principales : informer quotidiennement sur les violations des droits de l'Homme ; fournir une assistance juridique et médicale gratuite aux victimes ; organiser formations et activités en matière de droits de l'Homme pour ses membres et pour le public ; sensibiliser aux principes des droits de l'Homme.

Certains principes, en l'occurrence, lui sont chers. Tout d'abord celui selon lequel les droits de l'Homme sont universels et indivisibles. L'IHD lutte aussi contre toute discrimination fondée sur la langue, la religion, la couleur de peau, le genre, l'opinion politique, etc. Elle est contre la peine de mort et la torture, partout et pour tous ; et estime que le droit à un procès équitable doit être garanti, aussi partout, et pour tous. Enfin, elle défend sans conditions ni restrictions le droit à la liberté d'expression.

IHD est fondatrice de la Fondation des droits de l'Homme de Turquie (HRFT), de la Plate-forme commune des droits de l'Homme (Ihop)... Elle est également membre d'EuroMed Droits, de la FIDH et la Fédération euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées (Femed).

Voir <http://www.ihd.org.tr/>.

O.I.

région. L'importance de ces deux dates est à mettre en relation avec les changements de l'état d'esprit des autorités du pays: d'un côté une latitude accrue donnée aux opérations policières, avec la violence pour corollaire, et de l'autre une limitation des libertés et un rétrécissement de l'espace du débat public.

Durant cette période la violence et les violations des droits de l'Homme ont touché essentiellement le sud-est du pays, bien que d'autres régions aient été également concernées par exemple en matière d'environnement, d'accidents du travail, de violences envers les femmes, de mauvais traitements à l'égard des réfugiés... C'est l'ensemble du pays qui s'est trouvé menacé d'atteintes aux droits de l'Homme et aux principes de la démocratie. De juillet 2015 à juillet 2016, mille six cents personnes, incluant les membres des forces de sécurité, militants armés ou civils, ont perdu la vie dans le conflit armé: seuls les accidents de la route ont fait plus de morts pendant cette période-là...

Ce que l'état d'urgence permet au gouvernement

Cette violence croissante créa une telle atmosphère que certains qui souhaitaient un régime militaire pensèrent que le moment était venu pour un coup d'Etat. Celui-ci, intervenu le 15 juillet 2016, fut heureusement un échec. Mais le gouvernement déclara l'état d'urgence, dans tout le pays, le 20 juillet. Ceci ouvrit la porte à de graves violations des droits de l'Homme : tortures et mauvais traitements, détentions arbitraires, mise en cause de la liberté de réunion, renvoi de fonctionnaires, mise sous tutelle de municipalités comme de sociétés privées, fermeture de médias, de sociétés et d'universités privées... Des milliers de personnes durent s'exiler et s'installer ailleurs qu'en Turquie.

Plus de cent cinquante journa-



listes sont actuellement emprisonnés dans le pays. Toutes formes de rassemblements publics sont interdites dans des métropoles comme Ankara, Istanbul, Izmir, Diyarbakir, Mersin etc. Si certains manifestent dans la rue, la police intervient. S'ils insistent, ils sont arrêtés, comme cela a été le cas pour Nuriye Gülmén, Semih Ozakça... Il n'y a plus de contrepouvoir efficace, de surcroît depuis le référendum du 16 avril 2017.

Le haut degré de violences a entraîné une dégradation des standards en matière de droits de l'Homme en ce qui concerne la liberté d'expression, la liberté de la presse, la liberté de réunion, etc. Bien évidemment, les défenseurs de droits de l'Homme ne sont pas à l'abri de violences physiques et d'un harcèlement judiciaire. Le 28 novembre 2015 est, à cet égard, une date importante à retenir: c'est celle de l'assassinat de Tahir Elçi, avocat et éminent défenseur des droits de l'Homme, alors qu'il tenait une conférence de presse à Diyarbakir au cours de laquelle il dénonçait les effets destructeurs de la guerre sur la vie des civils mais aussi sur l'héritage culturel de la ville. Plusieurs mili-

Cette peinture murale sur le mur d'une école, à Bayramic (2009), évoque certains droits auxquels aspire la population turque («droit à l'information», «droit à la vie», «liberté de pensée», «droit à la santé»...).

tants de l'Association des droits de l'Homme-IHD (İnsan Hakları Derneği) (voir encadré p.34) ont été arrêtés par les forces de sécurité, ou emprisonnés. Des dirigeants de l'association comme son vice-président, son secrétaire général, son secrétaire aux affaires internationales se sont vu interdire la sortie du territoire. Des nombreux membres de la fonction publique ont été renvoyés, par un décret-loi pris sous état d'urgence.

Le pays avait connu, de janvier 2013 à juillet 2015, une période relativement paisible grâce aux pourparlers de paix entre le gouvernement et le leader du PKK, Abdullah Ocalan. Il y avait moins de violations de droits fondamentaux comme le droit à la vie, la liberté d'association et de réunion, la liberté de pensée, celle d'expression; la torture et les mauvais traitements étaient interdits.

On peut chercher la solution là où le problème a pris sa source, c'est-à-dire la fin du processus de paix en Turquie. La voie pour sortir de ce cercle vicieux est évidente: plus d'espace pour les droits de l'Homme, plus d'espace pour les principes démocratiques. ●